

Les Joyeux Aîné(e)s Thérésiens

37 rue Turgeon, Ville Sainte-Thérèse
(Québec), J7E 3H2



Club FADOQ Les Joyeux
Aîné(e)s Thérésiens
Laurentides

PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale annuelle G016 – Les Joyeux Aîné(e)s Thérésiens

Secteur 1

Date : Le 30 avril 2024

PRÉLIMINAIRES

1 Lecture de l'avis de convocation, constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Réal Marcotte, président du club, constate que le quorum et l'avis de convocation respectent les règlements de l'Association. Il déclare la réunion ouverte et légalement constituée. Il est 17 h 02.

2 Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Robert Grégoire, appuyé par Carole Paiement, propose de nommer Réal Marcotte à la présidence de l'assemblée générale annuelle. **Adopté à l'unanimité**

Réal Marcotte, appuyé par Robert Grégoire, propose de nommer Chantal Pilon au secrétariat de l'assemblée générale annuelle. **Adopté à l'unanimité**

3 Présentation des invités et des membres du conseil d'administration du club

Le président présente les représentants de la FADOQ de la région des Laurentides pour le secteur 1, M. Denis Richard Tremblay, trésorier et M^{me} Élisabeth Meunier, administratrice.

Il nomme ensuite les membres actuels du conseil d'administration du club : Réal Marcotte, président; Carole Paiement, vice-présidente; Robert Grégoire, trésorier; Maureen Pagé, secrétaire; Louise Laramée, administratrice; et Raymond Bertrand, administrateur. Il présente finalement Jocelyne Héon et Chantal Pilon qui présenteront leur candidature pour le prochain mandat.

4 Mot de bienvenue de la présidence, lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président remercie les membres de leur présence. Il précise que l'ordre du jour ainsi que tous les documents pertinents à la présente assemblée ont été publiés sur le site Web du club.

Maureen Pagé, appuyée par Jocelyne Héon, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

5 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 mai 2023

Le président explique qu'une correction doit être apportée au point 1 où il faudrait lire *Réal Marcotte* plutôt que *Réal Marcoux*.

Ginette Desormeaux, appuyée par Denise Leroux, propose d'adopter le procès-verbal tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

6 Rapport de la présidence et remerciements à nos grands partenaires : Intact et Beneva

Réal Marcotte fait la lecture de son rapport et remercie nos grands partenaires : Intact et Beneva.

Louise Laramée, appuyée par Pauline Charron, propose de recevoir le rapport de la présidence tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

7 Rapports des divers comités : voyages, informatique et appréciateurs

En l'absence de Nicole Duclos, Robert Grégoire fait la lecture du rapport du comité des voyages;

En l'absence de Renaud Graveline, Chantal Pilon fait la lecture du rapport du comité informatique;

Robert Grégoire fait la lecture du rapport du comité des appréciateurs.

Louise Laramée, appuyée par Claire Bonenfant, propose de recevoir les rapports des comités tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

8 Dépôt du rapport financier de 2023-2024 (et questions sur l'état des finances)

Robert Grégoire présente le rapport financier annuel 2023-2024 adopté par le conseil d'administration le 12 avril 2024. Il en explique les grandes lignes et répond aux questions, entre autres, sur les surplus accumulés.

Lorraine Dufour, appuyée par Jean-Louis Beaudoin, propose de recevoir le rapport financier tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

9 Nomination d'un appréciateur ou comité d'appréciation pour la prochaine année

Alain Cadieux, appuyé par Denis Deschênes, de nommer Claire Bonenfant et Johanne Labrie au comité appréciateur pour l'année 2024-2025.

Adopté à l'unanimité

10 Ratification des modifications aux règlements généraux

Une nouvelle version des règlements généraux a été adoptée le 12 avril 2024 par le conseil d'administration du club afin de modifier la procédure lorsque moins de sept candidatures sont acceptées au moment des élections annuelles.

Claire Bonenfant, appuyée par Ernest Laramée, propose d'entériner la nouvelle version des règlements généraux du club.

Adopté à l'unanimité

11 Période de question

Question : Un membre explique qu'on n'a pas reçu d'information concernant les voyages cette année. On demande à la responsable du comité *Voyages* de se présenter et d'expliquer comment elle compte fonctionner l'an prochain.

Réponse : Réal Marcotte explique que, en effet, il n'y a pas eu de voyage cette année. Il ajoute que le CA est sur le point de conclure une entente avec M^{me} Spooner, conseillère en voyage. Il ajoute que des informations sur le fonctionnement du comité *Voyages* seront probablement transmises aux membres en septembre. Finalement, M^{me} Spooner se présente succinctement.

Question : On demande s'il y a un âge auquel on arrête de payer la carte de la FADOQ.

Réponse : Non. Carole Paiement précise toutefois c'est le club qui accorde un rabais de 9 \$ aux personnes de 85 ans.

PHASE ÉLECTORALE**12 Nomination de la présidence et du secrétariat d'élection**

Réal Marcotte, appuyé par Manon Narbonne, propose de nommer Denis R. Tremblay à la présidence d'élection et de nommer Élisabeth Meunier au secrétariat de l'élection. **Adopté à l'unanimité**

13 Remerciements à un administrateur quittant sa fonction

On explique que M. Raymond Bertrand ne sollicite pas de nouveau mandat. Réal Marcotte le remercie de son engagement au conseil d'administration. Il le remercie de poursuivre sa précieuse collaboration dans l'organisation des activités du club.

14 Candidature

Denis R. Tremblay précise les conditions pour être élu au conseil d'administration du club. Il explique que ce sont les postes qui ont été pourvus une année paire qui sont à pourvoir en 2024.

14.1 Lecture et validation des candidatures et demande d'acceptation aux candidats proposés

Le président d'élection prend connaissance des formulaires de candidature et en valide la recevabilité. Il s'assure du consentement des candidats et candidates.

Robert Grégoire, proposé par Rolande Lachapelle qui est appuyée par Lorraine Dufour, accepte.

Chantal Pilon, proposée par Renaud Graveline qui est appuyé par Sylvain Lapierre, accepte.

Louise Laramé, proposée par Denise Rousseau qui est appuyée par Collette Nadeau, accepte.

Jocelyne Héon, proposée par Nicole Duclos qui est appuyée par Gilles Charron, accepte.

14.2 S'il n'y a pas assez de candidats – Ouverture d'une période de mises en candidature par les membres présents à l'assemblée

Les sept postes au conseil d'administration seraient pourvus avec les candidatures reçues.

14.3 Présentation des candidats

Le président d'élection communique le nom des candidats et des candidates et le nom des personnes qui les proposent et les appuient.

15 (S'il y a lieu) Élection par vote secret, puis divulgation des résultats.

Les candidates et le candidat sont élus par acclamation

16 Suspension de l'assemblée générale annuelle

Les membres du CA se retirent de l'assemblée en compagnie du président et de la secrétaire d'élection. Ils tiennent la première assemblée du conseil d'administration du club afin d'élire les officiers et de signer l'engagement d'honneur.

17 Reprise de l'assemblée générale annuelle

Michel Grenon, appuyé par Robert Grégoire, propose la reprise de l'assemblée générale annuelle

Adopté à l'unanimité.

18 Présentation des membres du conseil d'administration et lecture de l'engagement d'honneur :

On présente les officiers du conseil d'administration

À la présidence :	Réal Marcotte
À la vice-présidente :	Maureen Pagé
À la trésorerie :	Robert Grégoire
Au secrétariat :	Chantal Pilon
Administratrice :	Carole Paiement
Administratrice :	Louise Laramée
Administratrice :	Jocelyne Héon

Réal Marcotte lit l'engagement d'honneur au nom de tous les membres du CA.

19 Mot du président élu

Réal Marcotte remercie les membres pour la confiance témoignée. Il remercie chaleureusement les membres présents pour leur participation à l'assemblée générale annuelle. Il remercie également les bénévoles qui ont rendu possible le succès du club tout au long de l'année. Il explique que les membres peuvent venir le rencontrer les jeudis et vendredis, à partir de 9 h à la maison des citoyens.

20 Mot du représentant de la FADOQ – Région des Laurentides

Denis R. Tremblay précise la mission principale de la FADOQ : défendre les droits des aînés auprès des diverses instances gouvernementales.

Il précise que la FADOQ, c'est 560 000 membres, dont 45 000 dans la région des Laurentides. La FADOQ, c'est aussi 17 associations régionales, la région des Laurentides étant divisée en 5 secteurs et comptant 35 clubs. Il précise que notre club fait partie du secteur 1.

Il explique ensuite que les membres de la FADOQ peuvent profiter de rabais dans près de 1 000 commerces. Une liste des commerces est publiée sur le site Web de la FADOQ où ils sont regroupés par thématique. Les rabais sont valides sur l'ensemble du territoire du Québec, quel que soit le club auquel on est affilié. Il invite les membres qui éprouveraient des problèmes à ce sujet à en informer le CA du club. L'association régionale fera enquête et effectuera les démarches requises pour rectifier la situation.

Réal Marcotte suggère de demander aux commerces d'afficher la possibilité d'obtenir un rabais.

21 Levée de l'assemblée générale annuelle

Lorraine Dufour, appuyée par Ernest Laramée, propose de lever la séance. Il est 18 h.

Adoptée à l'unanimité.

Réal Marcotte, président

Chantal Pilon, secrétaire

Approuvé le _____